L'entretien de parcours professionnel : sécuriser sa mise en oeuvre

Description

La loi du 24 octobre 2025 a profondément fait évoluer l'entretien professionnel, désormais dénommé entretien de parcours professionnel. Nouvelle périodicité, contenu enrichi, entretien de bilan à 8 ans, rendez-vous de mi- carrière et de fin de carrière : les employeurs doivent désormais intégrer ces différents temps dans la gestion du parcours professionnel des salariés.

Dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, ces nouvelles dispositions ont été adaptées par les partenaires sociaux afin de tenir compte des spécificités du secteur. Les dispositions issues de l'avenant n° 78/2026 sont applicables depuis le 13 juillet 2026.

Ces nouvelles règles doivent également être articulées avec l'entretien d'évaluation prévu par la CCN BAD, dont la finalité est différente. La formation apporte aux participants les repères juridiques et les outils nécessaires pour identifier les entretiens à organiser, respecter leurs échéances, préparer leur contenu, les formaliser et assurer le suivi des actions identifiées.

Prérequis

Aucun prérequis juridique n'est nécessaire

Objectifs

- Identifier les évolutions légales et conventionnelles relatives aux entretiens de parcours professionnel ;
- Distinguer l'entretien de parcours professionnel de l'entretien conventionnel d'évaluation ;
- Identifier les différents entretiens devant intervenir au cours du parcours du salarié et déterminer leurs échéances ;
- Organiser et préparer les entretiens dans le respect des règles applicables dans la branche ;
- Identifier les informations à aborder lors de chaque type d'entretien et les dispositifs susceptibles d'être mobilisés ;
- Formaliser les échanges et assurer la traçabilité et le suivi des actions décidées.

Contenu

Première demi-journée - Comprendre et organiser les nouveaux entretiens de parcours professionnel - 3h30

Temps 1 - Comprendre le nouveau cadre des entretiens de parcours professionnel

- *De l'entretien professionnel à l'entretien de parcours professionnel : les évolutions issues de la réforme de 2025 ;*

- *Les dispositions conventionnelles applicables dans la branche BAD ;*
- *Articuler les dispositions légales et conventionnelles ;*
- *Identifier les objectifs et les enjeux des entretiens de parcours professionnel ;*
- *Distinguer entretien de parcours professionnel et entretien d'évaluation prévu par la CCN BAD ;*
- *Cartographier les différents entretiens jalonnant le parcours du salarié.*

Temps 2 - Identifier l'entretien à organiser et son échéance

- *Le premier entretien suivant l'embauche ;*
- *La nouvelle périodicité de l'entretien de parcours professionnel ;*
- *La possibilité d'un entretien anticipé ;*
- *Les règles transitoires et le calcul de la prochaine échéance ;*
- *L'entretien de bilan à 8 ans ;*
- *Les entretiens proposés à l'issue de certaines suspensions du contrat de travail ;*
- *L'entretien de mi-carrière ;*
- *L'entretien de fin de carrière ;*
- *Les conséquences du non-respect des obligations.*

Deuxième demi-journée - Préparer, conduire, formaliser et exploiter les entretiens - 3h30

Temps 3 - Préparer et sécuriser l'entretien

- *Identifier la personne chargée de conduire l'entretien ;*
- *Planifier les entretiens au sein de la structure ;*
- *Informer le salarié de l'objet et de la date de l'entretien ;*
- *Le temps consacré à l'entretien et le temps de préparation du salarié ;*
- *Identifier les informations et documents nécessaires ;*
- *Préparer les supports utiles ;*
- *Identifier le contenu propre à chaque type d'entretien.*

Temps 4 - Maîtriser les sujets à traiter au cours de l'entretien

- *Les compétences et qualifications mobilisées ;*
- *L'évolution de l'emploi et les transformations de l'activité ;*
- *Les besoins de formation ;*
- *Les souhaits et perspectives d'évolution professionnelle ;*
- *La mobilité et la reconversion ;*
- *La VAE et le bilan de compétences ;*
- *Le compte personnel de formation ;*
- *Le conseil en évolution professionnelle ;*
- *Les problématiques particulières de mi-carrière et de fin de carrière ;*
- *Les limites de l'entretien et les informations qui n'ont pas à être recueillies ;*
- *Savoir ce qui relève de l'entretien de parcours professionnel et ce qui relève de l'entretien d'évaluation.*

Temps 5 - Formaliser l'entretien et assurer le suivi du parcours

- *Formaliser les échanges dans le document de synthèse ;*
- *Signature, réserves éventuelles et remise d'une copie au salarié ;*
- *Conservation des documents et traçabilité des entretiens ;*
- *Traduire les besoins identifiés en actions : formation, évolution des missions, accompagnement, mobilité, aménagement ;*
- *Identifier les dispositifs mobilisables pour accompagner le projet professionnel ;*
- *Assurer le suivi des actions décidées ;*
- *Exploiter les informations issues des entretiens pour anticiper les besoins en compétences et en formation de la structure.*

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 7 heures sur deux séquences en classes virtuelles
Intervenants : Juriste
Publics : Directeurs, responsables de pôle ou de service, responsables des ressources humaines et, plus largement, toute personne amenée à organiser, préparer ou conduire les entretiens de parcours professionnel.

Date des formations

- 16 et 23 mars 2027 (après-midi) en distanciel
- 14 et 21 septembre 2027 (matin) en distanciel